

Circulaire d'information

Réinscriptions Saison 2018-2019

En date du 28/05/2018

PERMANENCES INSCRIPTIONS

CHÂTEAU DES ÉVÈQUES 4 bis, Allée du Château - Monistrol sur Loire

REINSCRIPTION DES ADHERENTS DU CLUB
Lundi 11 Juin 18h30 - 20h30

NOUVEAUX ADHERENTS
Mardi 12 Juin 19h00 - 20h30



Le dossier d'inscription de la saison prochaine est désormais disponible.

Cette année, pour réduire votre temps d'attente aux permanences d'inscriptions, le dossier est entièrement téléchargeable au format numérique. Vous pouvez ainsi, l'imprimer et le compléter chez vous. (En veillant à le remplir dans son intégralité). Et ainsi, nous l'apporter aux permanences, pour le vérifier et l'enregistrer.

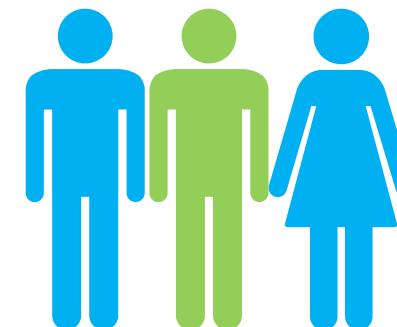
RAPPEL : Pour des raisons d'organisation, AUCUN dossier ne sera accepté par les entraîneurs ou par mail. Un outil de téléchargement du dossier numérique sera mis en place pour la saison 2018-2019 afin de faciliter votre inscription.



Téléchargez le dossier
sur notre **site internet**



Imprimez-le et
complétez-le dans
son intégralité (attention
aux signatures ou autres)



Apportez-le aux
permanences, pour le
vérifier et l'enregistrer.

Des dossiers d'inscriptions seront tout de même disponibles aux permanences d'inscriptions.

NOUVEAUTÉ

Concernant le certificat de non contre-indication à la pratique du sport.

Pour les adhérents de cette saison (2017-2018) :

Il vous sera fourni (dans le dossier téléchargeable, ou aux permanences) un questionnaire officiel (Cerfa) "QS-SPORT". Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir ou non un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Pour les nouveaux adhérents :

Un certificat de non contre-indication à la pratique du sport sera requis pour l'inscription.

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ "QS - SPORT"
Annexe II à l'Arrêté du 22 juillet 2017 relatif à la pratique du sport
Ce questionnaire est un document de santé à déclarer au club pour obtenir une licence pour la saison 2017-2018. Il doit être rempli par le pratiquant et remis au club. Il peut être rempli en ligne sur le site www.marchesduvelaynatation.e-monsite.com/.
Attention : ce document est à remplir recto / verso !

ATTESTATION DE REPONSE NÉGATIVE
A l'issue de la lecture des questions, si vous avez des réponses négatives, merci de nous faire savoir.
Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir dans ce cas n'importe quelles personnes peuvent pratiquer.
Je déclare que je suis en bonne santé et que je n'ai pas d'interdiction de pratique sportive.
Pour toute information supplémentaire, merci de contacter le club.
Adhérez au Club : **MARCHES DU VELAY NATATION**
Dossiers complets mis à jour.

A ce sujet :
1) Récemment pris une pilule, ou une injection pour une maladie cardiaque, dépression, psychotropes, etc. ou une pilule contraceptive ?
2) Votre praticien a-t-il prescrit une pilule pour soulager votre douleur ?
3) Peut-être avoir besoin d'une aide médicale pour poursuivre votre pratique sportive ?

NON : UN CERTIFICAT MÉDICAL DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AU CLUB

ATTENTION DE DOCUMENT EST À REMPLIR RECTO / VERSO !
www.marchesduvelaynatation.e-monsite.com/



cerfa
N°15699*01

CAS N° 1

Vous êtes adhérent
de Marches du Velay Natation sur la
saison qui est en train de s'écouler
(2017-2018)

**Vous avez répondu
NON à toutes les
questions du
questionnaire de
santé**

**Vous avez répondu
OUI à l'une des
questions du
questionnaire de
santé**

**Vous devez simplement
remplir l'attestation de
réponse négative au
questionnaire.**

**Vous devez
impérativement fournir un
certificat médical de non
contre indication à la
pratique du sport.**

CAS N° 2

Vous êtes un nouvel adhérent
de Marches du Velay Natation ou vous
avez eu une interruption de licence.

**Vous devez impérativement
fournir un certificat médical
de non contre indication à la
pratique du sport.**

INFORMATIONS

Pour les personnes qui souhaitent remplir le dossier aux permanences.

1. Se rendre aux permanences d'inscriptions, aux dates communiquées page suivante.
2. L'équipe de Marches du Velay Natation vous recevra et vous dira dans quel groupe sera votre enfant (nous le savons grâce aux résultats des tests passés lors des derniers jours d'entraînement).
3. Nous vous proposons alors plusieurs jours et horaires par groupe.
4. Vous choisissez selon ce qui vous convient le mieux et selon les places restantes ... Les places sont limitées pour que les groupes ne soient pas trop chargés et que l'entraînement reste de qualité.
5. Bien remplir le dossier resto-verso (Attention, Veillez à bien mettre une adresse mail récente et bien écrite sinon les mails n'arriveront pas !) et effectuer le règlement (possibilité 2 à 3 chèques ordre Marches du Velay Natation, début encaissement en novembre, pas avant), possibilité en liquide, en chèque vacances et coupons sports).
6. Avant de signer, bien lire le REGLEMENT INTERNE, c'est un engagement pour la SECURITE de vos enfants et des adultes nageurs.
7. Il faudra fournir aussi un certificat médical récent ou remplir le questionnaire de santé "QS-SPORT", selon votre situation (cf. page précédente)

RAPPEL : Les places sont limitées. Si certains cours sont complets, nous essayerons de trouver des solutions que nous vous proposerons lors des inscriptions .

PERMANENCES INSCRIPTIONS

CHÂTEAU DES ÉVÊQUES 4 bis, Allée du Château - Monistrol sur Loire

REINSCRIPTION DES ADHERENTS DU CLUB

Lundi 11 Juin 18h30 - 20h30

NOUVEAUX ADHERENTS

Mardi 12 Juin 19h00 - 20h30



Retrouvez Marches du Velay Natation sur



Et sur :

www.marchesduvelaynatation.e-monsite.com/
marchesduvelay.natation@aol.com